

# ARPSM Infos

Nous vous remercions par avance de votre participation à ce concours fédéral

« Spécial Espèces »

-Nous vous informons que le prochain concours qui aura lieu le 27 mai prochain est un concours amical comptant pour le challenge ARPSM.

-Une session « Permis Hauturier » organisée par l'ARPSM avec le concours de la SRR est en cours. Une dizaine de participants seront présentés à l'examen du 18 mai 2018.

Ensemble protégeons la Mer et son Environnement.

## A.R.P.S.M. LA ROCHELLE BULLETIN D'ENGAGEMENT CONCOURS 2018

### CONCOURS « Spécial Espèces » du 13 Mai 2018

Nom et Prénom : .....  
Date de naissance : ...../...../.....Catégorie.....  
Club : .....  
N° de licence : .....avec cachet médical !  
**Si skipper, nom du bateau** : .....  
**Nom du Matelot** : .....  
**Adresse email** : .....

**Téléphone** : ..... Signature

**Engagement : 49 € pour les adultes et 22 € pour les jeunes**

### **IMPORTANT :**

Un Skipper pourra avoir à son bord, le matelot de son choix, son conjoint, et son enfant mineur, mais il devra obligatoirement laisser une place au tirage au sort à bord de son bateau. Le nombre minimal de pêcheurs à bord étant de 3.

### INSTRUCTIONS

Le bulletin d'engagement est à adresser **impérativement avant le 2 Mai 2018 date réception de courrier.**

accompagné du règlement libellé à l'ordre de : **A.R.P.S.M.** à :

**A RPSM  
Jean-Michel PELTIER  
22 rue de la Filature  
17000 LA ROCHELLE**

**Tel : 06 26 45 61 09 E-Mail jeapeltier17@orange.fr**

**Tout bulletin non accompagné du règlement ne sera pas pris en compte.**

Rappel : La licence délivrée au pratiquant engage celui-ci à respecter l'ensemble des règles et règlements.